



## AIDES EXCEPTIONNELLES AUX EMPLOYEURS

Dans le cadre du déploiement des mesures gouvernementales et régionales visant à relancer la dynamique de l'apprentissage, l'aide exceptionnelle à disposition des entreprises a été renouvelée.  
Tout contrat signé du **1er janvier au 31 décembre 2023**, bénéficiera d'une aide exceptionnelle à l'embauche pour la première année d'exécution du contrat.

### Montant de l'aide



**6 000 €**  
pour tout apprenti mineur ou majeur

Toutes les entreprises bénéficient de l'aide forfaitaire initiale de l'Etat pour des contrats conclus en 2023, visant une certification de niveau 3 à 5 (diplômes CAP au BTS ou titre professionnel).

**L'Agence de Services et de Paiement (ASP) assure le paiement de l'aide.**



### RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

(Hors grille conventionnée)

La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC BRUT selon l'âge et l'année de formation.

#### Grille salariale des apprentis

	< 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	> 26 ans
1ère Année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème Année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème Année	55 %	67 %	78 %	100 %
Année MC*	54 %	66 %	76 %	100 %



Grille de lecture: pour un futur apprenti âgé de 18 ans et entrant en 3ème année de formation par exemple en Bac pro, ce dernier sera rémunéré sur la base de 67% du SMIC.

#### Grille salariale des apprentis BTP

	< 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	> 26 ans
1ère Année	40 %	50 %	55 %	100 %
2ème Année	50 %	60 %	65 %	100 %
3ème Année	60 %	70 %	80 %	100 %
Année MC*	65 %	75 %	80 %	100 %

\*Mention Complémentaire

**L'apprenti est exonéré de charges sociales**  
(salaire brut = salaire net).



0692 29 46 49  
0692 10 39 25

cfaacademique@ac-reunion.fr



## Pour qui ?

- Les jeunes âgés de **16 à 29 ans révolus** ;
- Au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.



## Les avantages

L'alternance permet de concevoir un projet professionnel complet grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise :

- Obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers ;
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation ;
- Mettre en pratique les enseignements théoriques ;
- Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié ;
- Accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.



## Durée

Le contrat d'apprentissage est conclu en contrat à durée limitée ou dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI).

La durée varie en fonction de la formation choisie.

En principe de deux années pour la période d'apprentissage ; cette durée peut, dans certains cas dérogatoires, être inférieure (6 mois) ou supérieure (3 ans), voire 4 ans pour les travailleurs handicapés.

# Contrat d'apprentissage



## RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de formation.

Grille salariale des apprentis

	< 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	> 26 ans
1ère Année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème Année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème Année	55 %	67 %	78 %	100 %
Année MC*	54 %	66 %	76 %	100 %

Grille salariale des apprentis BTP

	< 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	> 26 ans
1ère Année	40 %	50 %	55 %	100 %
2ème Année	50 %	60 %	65 %	100 %
3ème Année	60 %	70 %	80 %	100 %
Année MC*	65 %	75 %	80 %	100 %

## Autres avantages

- L'apprenti est exonéré de charges sociales (salaire brut = salaire net).
- Aide au permis de conduire (500 €)
- Prime de 1er équipement : 500 € maximum

### Pendant la période de formation :

- Indemnités repas : 3€ / repas (dans le restaurant de l'établissement)
- Indemnités hébergement : 6€ / nuitée (uniquement en internat)

\*Mention Complémentaire



## PRÉ-ENGAGEMENT CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Afin de permettre un traitement de votre dossier dans les meilleurs délais, merci de compléter TOUS les champs requis svp.

### LA FORMATION

Certification professionnelle  
souhaitée

Unité de Formation en Apprentissage  
(UFA) - Lycée

### L'EMPLOYEUR

NOM et Prénom ou dénomination  
(Raison sociale)

### L'APPRENTI / L'APPRENTIE

NOM

Prénom

Né/Née le

Âge À

Téléphone

Courriel

N° de Sécurité  
Sociale (NIR)

Avez-vous déjà été en Non Oui  
apprentissage ?  
Si oui, avec quel centre ?

Adresse

Code Postal

Commune

Dernier diplôme  
obtenu

Dernier diplôme  
préparé

Situation avant contrat

### Représentant légal / Représentante légale si apprenti mineur ou apprentie mineure

NOM

Prénom

Téléphone

Courriel

Adresse

Code Postal

Commune

Reconnaissance du statut de travailleur  
ou travailleuse en situation de handicap

Oui  
Non

Êtes-vous titulaire du permis B ?

Oui  
Non

Si non, souhaitez-vous bénéficier de  
l'Aide au Permis de Conduire ?

Oui  
Non

Signature de l'apprenti  
ou l'apprentie

OBSERVATIONS

Pièces à fournir :

- Copie de la pièce d'identité (Recto / Verso)
- Copie de la carte vitale
- Copie de tous les diplômes obtenus
- RIB
- CV à jour
- Lettre de motivation



## PRÉ-ENGAGEMENT CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Afin de permettre un traitement de votre dossier dans les meilleurs délais, merci de compléter TOUS les champs requis svp.

### LA FORMATION

Certification professionnelle  
préparée

Unité de Formation en Apprentissage  
(UFA) - Lycée

### L'EMPLOYEUR

NOM et Prénom ou dénomination  
(Raison sociale)

NOM du  
Responsable de  
la structure

Prénom

Statut

Téléphone

Courriel

Adresse de l'établissement  
d'exécution du contrat

Code Postal

Commune

N° SIRET

Code NAF

Effectif total  
salarié

Code IDCC

Convention collective applicable

Type d'employeur

Opérateur de compétences (OPCO)

Caisse de retraite complémentaire

Autorisez-vous votre apprenti(e) à bénéficier d'une période de mobilité ?

OUI

NON

### LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Date de début du  
contrat d'apprentissage

Durée hebdomadaire  
de travail

Date de fin du  
contrat d'apprentissage

# PRÉ-ENGAGEMENT CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Afin de permettre un traitement de votre dossier dans les meilleurs délais, merci de compléter TOUS les champs requis svp.

MAÎTRE/MAÎTRESSE D'APPRENTISSAGE 1

MAÎTRE/MAÎTRESSE D'APPRENTISSAGE 2

(Fiches jointes à compléter)

Maîtres d'apprentissage répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

NOM	<input type="text"/>	NOM	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
NIR (Sécurité sociale)	<input type="text"/>	NIR (Sécurité sociale)	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>
Emploi occupé & nb d'années d'expérience	<input type="text"/>	Emploi occupé & nb d'années d'expérience	<input type="text"/>
Diplôme/Titre le plus élevé obtenu	<input type="text"/>	Diplôme/Titre le plus élevé obtenu	<input type="text"/>

Cachet et signature de  
l'employeur

**100%**

FORMATION PRISE EN CHARGE À 100% PAR L'OPCO  
pour les entreprises qui ont signé un  
contrat d'apprentissage ou de  
professionnalisation avec le  
CFA ACADÉMIQUE OU LE GRETA RÉUNION

Vous avez embauché un alternant, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ?  
Pensez à la formation Tuteur/Maître d'apprentissage pour accompagner au mieux votre alternant dans son apprentissage.

oui je souhaite être recontacté pour en savoir plus

